

The logo for AIMF (Association of Inter-Municipal Authorities of France) features the letters 'AIMF' in a bold, dark blue font. To the right of the text is a stylized graphic consisting of several overlapping, curved bands in shades of purple, blue, green, and yellow, resembling a globe or a network structure.

AIMF

**SOMMET DU
NUMÉRIQUE
NAMUR 2021**

NOVEMBRE 2021

RAPPORT MORAL

« Villes et Gouvernements pour un numérique au service du développement urbain et de la résilience des territoires »

CONTEXTE DU RAPPORT



La Ville de Namur, en partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), et avec le soutien des Gouvernements de Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Parlement de Wallonie, a organisé le Sommet international « Villes et Gouvernements pour un numérique au service du développement urbain et de la résilience des territoires ».

Plus de 150 participants se sont réunis du 2 au 5 novembre, à Bruxelles dans un premier temps, pour les travaux préparatoires, et ensuite à Namur pour une table-ronde composée de Parlementaires, Ministres et Maires, et le KIKK Festival. Plus de vingt Etats et Gouvernements francophones, plusieurs organisations internationales ainsi que les acteurs de la coopération décentralisée étaient ainsi représentés à très haut niveau (plusieurs ministres étrangers et plusieurs députés et maires de grandes métropoles francophones de divers continents).

Parmi eux, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cambodge, le Canada-Québec, le Cap Vert, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Fédération Wallonie Bruxelles, la France, le Gabon, le Laos, le Madagascar, le Maroc, la Mauritanie, le Rwanda, le Togo, la Tunisie, le Sénégal, la Suisse, le Vietnam, la Wallonie, l'Unesco, l'Union européenne, l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ensemble, ces délégués ont adopté un plan d'action en matière de développement numérique qui doit être soumis aux instances de l'AIMF.

L'objectif de cette conférence internationale, qui s'inscrit dans le Partenariat entre l'AIMF et l'Union européenne, était de renforcer l'articulation des politiques locales, nationales et internationales, afin de promouvoir un numérique au service du développement des territoires, de l'innovation et de l'emploi des jeunes qui soit sûr et respectueux des données personnelles.

Depuis 1993, la Ville de Namur est membre de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), qui développe une nouvelle forme de coopération donnant la priorité à l'innovation et à l'expertise locale. Namur est très active dans les travaux de la Commission permanente des Villes innovantes où elle mène les travaux sur les « Villes intelligentes » ainsi que dans la Commission du Vivre ensemble. Elle est également membre du Bureau depuis 2018.





DÉROULÉ DU SOMMET

Voir le déroulé complet (Annexe 1).

ATELIERS PRÉPARATOIRES

Les 2 et 3 novembre, huit ateliers préparatifs se sont déroulés dans l'enceinte Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Voir le résumé détaillé des ateliers (Annexe 1bis).

TABLE RONDE MINISTÉRIELLE

Le 4 novembre, journée phare du Sommet, le Square de la Francophonie a été inauguré. Ensuite, le Parlement de Wallonie a accueilli la cérémonie d'ouverture du Sommet, suivie de la Table-ronde ministérielle avec les Parlementaires et les Maires.

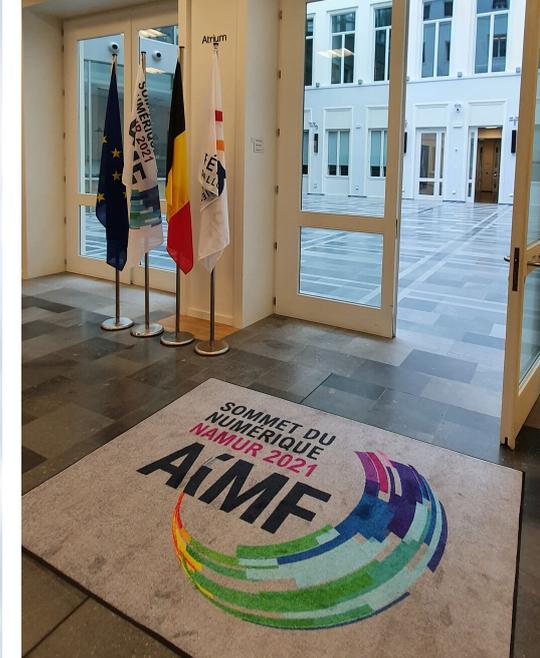
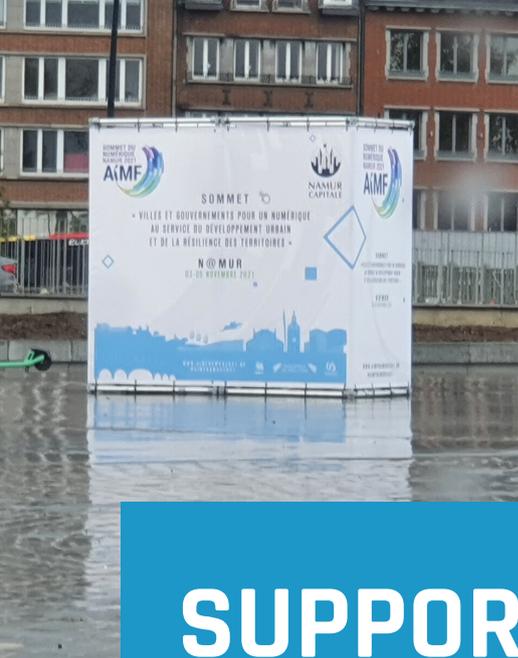
La journée a abouti sur l'adoption d'un plan d'action qui sera soumis aux instances de l'AIMF.

Voir le plan d'action (Annexe 1ter).

KIKK FESTIVAL

Le 5 novembre, les participants furent accueillis au KIKK Festival, étant invités à participer au Creative Village et Market, ainsi qu'à l'exposition KIKK in town.

Plus d'information sur le KIKK : www.kikk.be



SUPPORTS

IDENTITÉ VISUELLE DU SOMMET

Pour l'identité visuelle du Sommet, des logos spécifiques ont été réalisés, ainsi qu'une bannière.

Pour les logos, le choix s'est porté sur une adaptation du logo de l'AIMF, inscrivant ainsi l'évènement dans les actions du Réseau. En effet, ce Sommet n'est qu'une facette de la collaboration entretenue entre l'AIMF et la Ville de Namur.

La bannière a été réalisée en collaboration avec des graphistes namurois. Ainsi, l'accent a été mis sur la créativité numérique dont la Ville de Namur fait preuve.

Voir les logos et bannière (Annexe 2).

DRAPEAUX ET TAPIS

Pour la tenue du Sommet du Numérique, des drapeaux et tapis aux couleurs de l'évènement ont été réalisés. Les tapis furent disposés à l'accueil et/ou dans l'enceinte de chaque lieu du Sommet. Les drapeaux furent déployés au sein du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Parlement de la Wallonie, ainsi que dans toute la Ville de Namur.

Voir les drapeaux et tapis (Annexe 3).

PLATEFORMES EN LIGNE

En lien avec la thématique de la réunion, nous avons opté pour une plateforme d'inscription en ligne (désactivée le 20 octobre). En addition, un site spécifique à l'évènement a été réalisé : www.aimfnamur2021.be.

Ainsi, le déroulé du Sommet, les documents de travail des différents ateliers, les demandes d'intervention, les accréditations presse, etc., étaient accessibles en ligne.

Les participants avaient déjà été sensibilisés à la ressource que constituait cette plateforme, en amont de l'évènement.

Voir des portions du site de l'évènement (captures d'écran) (Annexe 4).



COMMUNICATION

SOMMET EN VIRTUEL

En raison de la crise sanitaire, il était impossible pour certaines délégations de nous rejoindre en Belgique. Nous avons opté pour une formule hybride, des participants des quatre coins du monde ont ainsi pu participer aux travaux préparatoires et à la table ronde en ligne, sur Zoom. Les 2 et 3 novembre 2021, les travaux préparatoires étaient également retransmis en live par l'AIMF. Le 4 novembre, le Sommet a été diffusé en live sur la chaîne Youtube « ParlWal TV ». Les ateliers du 4 novembre sont regardables en intégralité [ici](#).

On comptabilise près de 500 vues du live du Sommet sur Facebook et près de 400 sur Youtube.

COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Un # spécifique dédié au Sommet a été pensé : #AIMFNAMUR2021.

Le #AIMFNAMUR2021 a été repris sur Instagram, une cinquantaine de fois sur Facebook et LinkedIn, ainsi qu'une centaine de fois sur Twitter.

PHOTOS ET VIDÉO RÉTROSPECTIVE

Au cours du Sommet, plus de 1.000 photos officielles de l'évènement ont été prises. Elles sont accessibles [ici](#).

Une vidéo rétrospective d'environ 7 minutes a été réalisée, avec des interventions de participants clés du Sommet. Elle est visionnable [ici](#).

PRESSE

Trois communiqués de presse ont été réalisés pour l'évènement. Un premier a été envoyé en amont, à la presse locale, nationale et internationale francophone. Le deuxième a été partagé le 3 novembre, veille de la tenue du Sommet à Namur. Le dernier a été communiqué à la presse a posteriori de l'évènement.

Ainsi, plusieurs mentions de l'exposition ont été faites dans la presse nationale et internationale, écrite, orale, visuelle, et en ligne.

Voir les communiqués de presse (Annexe 5), ainsi que la revue de presse (Annexe 6).



FRÉQUENTATION

+150 PARTICIPANT·E·S

Entre le 2 et le 5 novembre 2021, le Sommet a compté plus de 150 participants. Notre plateforme d'inscription s'inscrivant dans le respect du RGPD, il est dès lors impossible de partager la liste des inscrits.

+20 PAYS ET ORGANISATIONS REPRESENTÉ·E·S

Nos participants provenaient de 23 pays/régions de la Francophonie. Parmi eux, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cambodge, le Canada-Québec, le Cap Vert, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Fédération Wallonie Bruxelles, la France, le Gabon, le Laos, le Madagascar, le Maroc, la Mauritanie, le Rwanda, le Togo, la Tunisie, le Sénégal, la Suisse, le Vietnam, la Wallonie, l'Unesco, l'Union européenne, l'Organisation Internationale de la Francophonie.

NOVEMBRE 2021

RAPPORT MORAL SOMMET DU NUMÉRIQUE



ANNEXES



Déroulé du Sommet

Mardi 2 novembre

13h15 *Départ de l'hôtel en bus ou à pied*

13h30 *Arrivée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Contrôle de sécurité et Enregistrement*

Ateliers en parallèle :

1. Présentation des instruments de Financement et de soutien aux start-ups
2. Gouvernance des Plateformes numériques d'hébergements temporaires et de mobilité

17h **Présentation du site « innovations locales »**

Mercredi 3 novembre

8h15 *Départ de l'hôtel en bus ou à pied*

8h30 *Arrivée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Contrôle de sécurité et Enregistrement*

Séance plénière :

Quelles Stratégies de transformations numériques des villes membres de l'AIMF ?

11h30

Ateliers en parallèle :

1. Villes et acteurs de l'innovation, leviers de soutien aux écosystèmes d'innovation
2. Exemples de programmes de transformations Digitales dans les villes membres de l'AIMF

13h

Déjeuner

14h30

Séance plénière :

Enjeux de souveraineté numérique, cybersécurité et protection des données

16h30

Atelier en séance plénière :

Défis et opportunités pour l'égalité femmes-hommes dans le Numérique

19h00

Réception de bienvenue à l'Hôtel de Ville de Bruxelles





Jeudi 4 novembre

Départ de Bruxelles

Ralliement et accueil des participants à Namur

Inauguration du Square de la Francophonie (sur invitation)

Déjeuner

13h-14h Cérémonie officielle d'ouverture des travaux au Parlement de Wallonie

14h30 Table-ronde ministérielle avec les Parlementaires et les Maires

Adoption du plan d'action de l'AIMF en soutien aux transitions numériques des territoires et aux acteurs de l'innovation

17h Montée en téléphérique et visite du Pavillon, espace dédié à la transformation numérique en Wallonie

18h30 Dîner au Château de Namur à l'invitation de la Ville de Namur.

21h Retour vers Bruxelles

Vendredi 5 novembre

Dès 9h00 *Départ vers Namur*
Participation au KIKK Festival (Festival international des cultures numériques et créatives)

16h30 Premier retour vers Bruxelles

17h30 Dernier retour vers Bruxelles



Présentation synthétique des prises de paroles au titre de l'atelier 1 « Quels besoins d'accompagnement et solutions de financement pour les acteurs de l'innovation numérique sur les territoires ? »

Le Babylab d'Abidjan : un acteur de l'inclusion et de l'appui à l'entrepreneuriat par le numérique au sein des quartiers populaires d'Abidjan. (Côte d'Ivoire) <https://baby-lab.org/>

M. Guiako Obin Directeur et fondateur du **Babylab** présentera sa structure qui a été fondée en 2014 autour d'un objectif central : la formation au numérique des jeunes (scolarisés et étudiants) des quartiers populaires d'Abidjan. Il intervient dans les domaines du développement informatique, de l'électronique et de la robotique et de la fabrication numérique. Au-delà de la formation et de l'inclusion des jeunes, le Babylab est en train de devenir un acteur de l'appui à la création d'entreprises. Il est un acteur unique au regard de la possibilité qu'il donne à des jeunes de mettre en pratique leurs apprentissages théoriques sur les équipements mis à disposition (découpe laser, fraiseur, imprimante 3D).

Le Babylab fonctionne grâce à l'engagement majoritairement bénévole de ses dirigeants et de fonds collectés auprès d'organisations internationales et de fondations d'entreprises.

Chemin faisant, le Babylab a contribué au développement de projets d'intérêt général (Ex. salles d'études éclairées au sein d'espaces ruraux) qui ont permis de mobiliser un large panel de compétences chez les jeunes mobilisés, révélant des vocations entrepreneuriales. Le Babylab s'oriente désormais vers une structuration de son offre d'accompagnement et d'hébergement des jeunes créateurs, ce qui nécessite à la fois de pouvoir renforcer ses équipes permanentes et d'étendre ses locaux dans des zones qui en sont dépourvues.

Mme Salma Kabbaj : Impact Lab (Maroc) <http://impactlab.africa/> Structure d'accélération de l'innovation dans les startups, entreprises et institutions publiques d'Afrique.

Mme Salma Kabbaj est co fondatrice de l'Impact Lab, une structure privée basée à Casablanca, qui pour a pour but l'accélération de l'innovation au Maroc et à l'international. L'impact Lab accompagne à la fois :

- Le développement de startups via l'apport d'expertises, l'aide à la recherche de financements, et des connexions avec des partenaires (entreprises, institutionnels).
- Des Grandes entreprises et des organismes publics dans leur démarches et projets d'innovation, via la formation des équipes aux méthodes d'innovation, l'aide au déploiement de projets innovants...
- Des villes avec à titre d'exemple, le premier programme d'innovation « ouverte » pour la ville de Casablanca qui a impliqué des acteurs publics et privés pour susciter l'émergence de solutions dans les domaines de la mobilité, de l'efficacité énergétique et de la construction durable.

Résultat : Plus de 200 startups ont été accompagnées au Maroc et dans 17 pays africains, plus de 25 programmes d'innovations ouvertes ont été déployées impliquant une diversité d'acteurs publics et privés, locaux, nationaux et internationaux.

La SAMOA, fabrique urbaine et créative. M. Fabrice Berthereaux, Directeur Général Adjoint de la SAMOA, Ville de Nantes (France). <https://www.iledenantes.com/> ET <https://www.creativefactory.info/> .

La SAMOA, « fabrique urbaine et créative » est un organisme de l'économie mixte dont 50% des fonds proviennent de subventions et 50% de financements privés (conseil aux collectivités...) . Elle est à la fois aménageur et développeur économique local.

Dans son rôle d'actrice du développement économique par l'innovation, la SAMOA accompagne des projets et met en réseau des acteurs des industries créatives et (architecture, design, arts visuels, métiers d'art, mode et accessoires, spectacle vivant, audiovisuel, numérique, communication, édition, média et patrimoine).

La Samoa met en œuvre un dispositif global de conseil et d'accompagnement aux porteurs de projets et entrepreneurs de ces filières, à tous les stades de développement de leur projet, via un accompagnement en matière économique, d'immobilier d'activités, d'animations et d'open innovation.

M. Bertheraux reviendra sur des exemples concrets de soutien à des projets de startups locales et de création de nouveaux équipements dédiés à l'innovation tels que la [creative factory](#), lieu visant à stimuler la créativité des acteurs culturels et des entrepreneurs par le soutien à l'idéation, au prototypage, au développement et à la valorisation de leurs projets.

L'appel à commun : une modalité innovante pour identifier, accompagner et financer des projets à impact. Mme Heloise Calvier Agence de la transition écologique ADEME (France).

https://wiki.resilience-territoire.ademe.fr/wiki/Appel_%C3%A0_Communs

Lancé par l'ADEME en 2020, l'appel à commun est une modalité nouvelle de soutien à des projets innovants visant la résilience des territoires.. Mme Calvier, en charge du suivi et de la mise en œuvre de cet appel à commun au sein de l'ADEME reviendra sur les fondements, le fonctionnement et les premiers résultats de cet appel à communs. Mme Calvier reviendra sur le caractère innovant de l'appel à commun vis-à-vis des appels à projets traditionnellement lancés par l'ADEME :

- Le financement exclusif de projets qui sont dès la phase de candidature en « open source » et présentés sur des outils collaboratifs (WIKI des projets) auprès de la communauté de l'appel à communs.
- Ces modalités ayant pour objectifs :
 - o de fournir une visibilité sur tous les projets dès la phase de candidature auprès de la « communauté » de l'appel à commun, constituée des porteurs de projets, mais aussi de nombreux partenaires publics, privés et associatifs qui apportent expertise, réseau, voire financements...
 - o et ainsi d'ouvrir la possibilité aux porteurs dont les projets sont répertoriés sur le WIKI d'identifier des partenaires chez les experts, mais aussi de créer des ponts entre projets (certains des projets ayant même fusionné durant cette phase de candidature, générant ainsi des économies de fonds publics et des synergies nouvelles entre projets).

Digital Africa, une démarche de renforcement des capacités des entrepreneurs numériques africains, au service de l'économie réelle Mme Isadora Bigourdan, Digital Africa / <https://digital-africa.co/>

L'expérience de Digital Africa montre un paysage Africain dans lequel les projets de startups présentés sont systématiquement en prise avec des problèmes réels. La pertinence et la réponse aux besoins sont bien là, toutefois s'y pose plus qu'ailleurs la question de la croissance des jeunes entreprises, et pour cela du développement des compétences de leurs dirigeants, du recrutement de leurs collaborateurs, et de l'accès à des financements ad hoc.

Mme Bigourdan présentera l'activité de Digital Africa, qui est concentrée sur la phase dite de « scale up », désignant le changement d'échelle d'une startup, grâce à une stratégie d'accélération de la croissance, en particulier à l'international. A ce titre, Mme Bigourdan se concentrera plus particulièrement sur la présentation de 2 aspects de l'intervention de Digital Africa : d'une part son approche liant systématiquement accompagnement et financement des projets et, d'autre part, son programme « talent for startup » visant le développement de compétences entrepreneuriales chez les jeunes dirigeants.

Enfin, l'intervention portera sur le rôle clé des villes et des territoires dans l'appui à ces acteurs de l'innovation. Autour de la présentation de projets spécifiques, l'intervention montrera en quoi les villes sont à la fois comme des terrains d'expérimentations privilégiés pour les startups mais aussi des écosystèmes riches d'opportunités et de partenariats. Les collectivités ayant un rôle clé dans la facilitation de ces liens, mais aussi dans l'apport de ressources clés pour ces entrepreneurs via la commande publique, l'apport de foncier etc.

Synthèse des interventions de l'atelier 3 « Villes et acteurs de l'innovation, quels leviers et quels partenariats pour soutenir une innovation plurielle grâce au numérique ?

Pour l'AIMF, le numérique et l'innovation technologique ne constituent pas des fins en soi mais doivent au contraire être considérés comme des outils au service d'autres formes d'innovations locales qui soient à la fois sociales, économiques, environnementales, culturelles ou artistiques. Cet atelier aura pour but de mettre en lumière des villes et des acteurs de l'innovation qui ont su, grâce au numérique, répondre à des besoins sociaux non satisfaits jusque-là, générer de nouvelles opportunités de développement pour leur territoire, ou encore valoriser les cultures et les talents créatifs de leurs territoires.

- M. Laurent Rea Fuente, Secrétaire de Cabinet du Bourgmestre de Liège reviendra sur les leviers d'accompagnement déployés par la ville pour soutenir son écosystème de start-ups
- Des associations qui développent et mettent en œuvre au quotidien des solutions numériques conçues et mises en œuvre avec une pluralité de partenaires locaux pour :
 - L'inclusion professionnelle (Mme Cecilia Iacono de Simplon),
 - Inventer avec les personnes en situation de handicap les solutions pour changer leur quotidien (Charlie Dréano du Human Kit Lab et M. Kengni Tiomo Daniel, Coordonnateur national de l'Association Nationale pour l'Intégration des Aveugles au Cameroun),
- Des acteurs de la mise en réseau, de la valorisation et du renforcement des capacités des acteurs de l'innovation sociale / le Reffao (avec Messieurs Aubin et Médard Agbayazon pour la Forge d'adaptations, et Mme Bretecher du Social Good Accelerator

ELEMENTS DE SYNTHESE

M. Laurent Rea Fuente, Secrétaire de Cabinet du Bourgmestre de Liège. Les leviers d'accompagnement d'une ville pour soutenir son écosystème de start-ups.

Il reviendra à ce titre sur les 4 grands leviers activés pour faire de son territoire une métropole intelligente qui transforme ses contraintes en opportunités grâce à la technologie et à l'ingéniosité de ses citoyens. La vision écosystémique adoptée repose sur l'activation de 4 leviers principaux que nous présentera M. Rea Fuente :

- Investir dans la culture, la mobilité et l'accessibilité
- Développer un statut d'étudiant entrepreneur
- Proposer des aides via des incubateurs
- Dédier des infrastructures propres pour que les acteurs puissent se rencontrer

Charlie Dréano, Directeur de « My Human Kit ». Le Human Lab, un lieu de sociabilité, d'entraide et de créativité dédié à la réalisation d'aides techniques au handicap. <https://myhumankit.org/>

- **Le fonctionnement et les activités du Human Lab de Rennes**
 - Le Human Lab de Rennes est un espace inspiré des Fabs Labs, dédié à la rencontre entre personnes handicapées en demande d'aides techniques et une communauté faite de bénévoles, de salariés, et de partenaires...
 - Les activités du Lab répondent à une logique de prototypage et d'intelligence collective, dont les projets et méthodes sont documentés et accessibles gratuitement via des outils collaboratifs tels que le [Wikilab](#). L'objectif est de rendre les inventions du Lab aussi accessibles et activables que possible par des tiers dans l'environnement immédiat (entreprises, écoles...) ou dans le réseau élargi du Lab sur d'autres territoires.
 - Le Human Lab s'appuie sur des ressources propres mais aussi sur des partenariats (par ex. des entreprises qui donnent du temps hommes ou du temps d'utilisation de leurs machines.
- **Les Impacts de la démarche :**

- En faisant pas soi-même, les usagers du Lab (i) répondent à des besoins non couverts ou insuffisamment individualisés (sur le plan ergonomique ou esthétique) vis-à-vis d'un marché de l'aide technique qui reste standardisé, le tout (iii) à moindre coût.
- Levier de créativité et de cohésion sur les territoires : La thématique du handicap couplée à ces approches de Mab contribuent en outre à développer la mobilisation de multiples parties prenantes selon une logique d'intelligence collective locale
- **Développement du réseau et appui aux territoires :**
 - « My Human Kit » s'est diffusé à d'autres villes et territoires qui commencent à faire réseau (Nantes, Lyon, Région Occitanie) avec des projets en cours à Dakar, Ouagadougou, Abidjan.
 - L'accompagnement des territoires au titre de cette méthode prend différente forme suivant les environnements dans lesquels il se déploie : à titre d'exemple pour les villes africaines citées, l'accompagnement s'est réduit à l'appui en levée de fonds pour acquérir le matériel nécessaire, sachant que les pratiques d'intelligence collective étaient déjà bien présentes.
 - De façon générale, pour les territoires qui souhaitent développer des activités / lieux similaires, la démarche de Lab ne consiste pas à dupliquer un modèle unique mais bien à appuyer des communautés locales existantes, My human kit fonctionnant comme un espace-ressource et un apporteur de conseil

M. Kengni Tiomo Daniel, témoignera en tant que **coordonnateur de l'Association Nationale pour l'Intégration des Aveugles au Cameroun** et déficient visuel lui-même, du chemin réalisé dans l'inclusion des non-voyants grâce aux nouvelles technologies... mais aussi de tout le travail qui reste à mener, en lien notamment avec les villes. Plusieurs éléments seront livrés à la réflexion des participants de l'atelier :

- D'une part les nouvelles technologies ne se substituent pas entièrement aux autres techniques : Attention à ne pas délaisser le braille pour courir après le TIC : le son ne sera jamais le texte.
- Ceci dit, les processus de vocalisation permis par le numérique sont essentiels et offrent un formidable outil d'accès à l'information, à la culture, à la connaissance au sens large.
- Toutefois, si de plus en plus de structures sont mises sur pied pour l'inclusion numérique du plus grand nombre accompagner cette transformation numérique, les salles multimédia qui voient le jour ne sont que rarement adaptées et inclusives, ce qui constitue un facteur d'exclusion.
- Le **développement d'infrastructures** adaptées est essentiel pour faire face à cette fracture numérique là, et au-delà des équipements et des lieux requis, il sera essentiel de **former** les non-voyants à l'utilisation de ces nouvelles technologies, tout comme il sera nécessaire de poursuivre **le combat contre des préjugés sociaux** qui amènent leurs interlocuteurs à réduire les personnes déficientes visuelles à leur handicap, plutôt que de les envisager comme les ressources qu'elles sont pour notre société et ses villes.
- Infrastructures, lieux, formations, campagnes de sensibilisation, ce sont bien **des écosystèmes locaux** plus inclusifs qui doivent être mis en place.
- En outre, des actions de plaidoyer doivent être menées. Si l'intégration des questions de handicap à la réflexion globale sur les TIC est une bonne chose, les questions de lutte contre les inégalités générées par le handicap sont un combat à part entière pour les différents niveaux de pouvoirs publics. Le *Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées*, est le premier pas d'une mobilisation internationale qui doit trouver des traductions concrètes, locales notamment.

Mme Cecilia Lo Iacono, Directrice Développement des Partenariats Simplon.co. **Réseau de Fabriques solidaires et inclusives qui proposent des formations gratuites aux métiers techniques du numérique en France et à l'étranger**

- **L'ADN de Simplon.co** : une structure de l'ESS qui entend faire du numérique un véritable levier d'inclusion pour révéler des talents différents peu représentés dans le digital et les métiers techniques du numérique. Parmi les programmes phares de Simplon figurent des actions en faveur de la revalorisation des femmes dans la Tech, de l'inclusion des personnes migrantes, des personnes en situation e handicap dans les formations, des actions pour les jeunes et les enfants et des actions de médiation numérique.

- Retour sur le pourquoi de la création et de l'extension : des besoins d'inclusion qui se révèlent sur tous les territoires avec le développement du numérique.
- **Une extension selon différentes modalités :**
 - Des territoires qui veulent développer le modèle dans son ensemble (pédagogie, lieu, partenariat) et qui ont besoin de conseil et d'appui pédagogique (formation de formateurs)
 - Des territoires qui ont besoin d'une ingénierie plus légère car ils disposent déjà d'écosystèmes préexistants de formation et d'inclusion numérique
- **Impact :** Un réseau de 121 fabriques dans le monde qui a formé 15000 personnes en son sein dont plus des 2/3 ont trouvé une sortie positive. Mais aussi, un développement de compétences locales qui constitue (i) un levier d'attractivité pour des entreprises de la Tech et (ii) un avantage pour la création de véritables filières numériques locales.
- **Ouverture :** ce que l'ouverture des différentes écoles révèle de besoins de coopération avec les territoires et les villes en particulier.

M. Hugues Aubin (CC Lab), M. Médard Agbayazon (ReffaO), M. Enzo de Winter. La Forge d'adaptations Nord / Sud. https://wiki.resilience-territoire.ademe.fr/wiki/La_forge_d%27adaptations_Nord-Sud

La Forge d'adaptations Nord/Sud est un projet de mise en réseau de Fab Labs est un projet visant à faire apprendre et à partager des solutions d'adaptations aux effets du changement climatique. Ce projet a été retenu au titre de l'appel à communs lancé par l'ADEME, agence de transition écologique française (voir [ICI](#)).

- Les **enjeux** dont traite la forge d'adaptations
 - Aider les bénévoles à documenter leurs prototypes pour permettre qu'ils soient répliquables. Aider à documenter les méthodes de mise en œuvre d'ateliers qui facilitent la reproduction par le plus grand nombre.
 - Faire connaître aux territoires et populations les viviers de connaissance et de prototypes que constituent les fablabs. (Lieux ; méthodes outillés par des biens communs numériques et des communautés locales)
 - Développer un fonctionnement en réseau des fablabs du ReFFAO (Réseau des fablabs Francophones d'Afrique de l'Ouest) avec leurs villes d'implantation.
- **Objectifs** du projet soutenu par l'Appel à communs de l'ADEME : construire, pour un certain nombre de prototypes, une documentation sous licence creative commons permettant à des fablabs de répliquer les prototypes choisis, dans des ateliers ouverts au plus grand nombre.

Le Social Good Accelerator. Mme Mme Jeanne Bretecher, Présidente de Social good accelerator

- Jeanne Bretecher, présentera la démarche et les actions du Social Good Accelerator dont elle est cofondatrice. S'intéressant centralement aux social techs (l'utilisation de la technologie au service de l'action sociale, sociétale et citoyenne), elle reviendra sur l'importance de soutenir l'innovation sociale par l'aide aux structures de l'Economie sociale et solidaire qui la porte et ce, selon 2 angles principaux : l'adaptation des dispositifs d'aide publique aux contraintes des organismes à lucrativité limitée, et l'appui à la transformation numérique des innovateurs sociaux.
- L'activité du Social Good Accelerator se structure autour de 3 axes principaux :
 - Animation de communautés (Webinaires, création d'un atlas des structures à lucrativité limitée), actions collectives de valorisation de la social tech.
 - Recherche & Développement pour étudier les besoins et attentes de acteurs à but non lucratif sur leur transition technologique et expérimentations en lien avec ce thème
 - Plaidoyer collectif (d'associations, d'entrepreneurs sociaux, d'innovateurs sociaux et de fondation) auprès des instances européennes sur les besoins, opportunités et freins rencontrés par les acteurs à lucrativité limitée sur le terrain.

Présentation synthétique des prises de paroles au titre de l'atelier 5 «Enjeux de souveraineté numérique, cybersécurité et protection des données.»

Mme Caroline Zorn : Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg. L'action de l'Eurométropole et de la ville de Strasbourg dans le domaine de la souveraineté numérique et de la prévention des cyber attaques.

Introduction :

- LE credo de l'Eurométropole de Strasbourg : développer une approche intégrée du numérique responsable en liant les questions de sobriété, d'inclusion, de cyber sécurité, de souveraineté.
 - Point de départ de l'intervention de Mme Zorn : au-delà de la protection juridique des données (qui est un aspect déjà travaillé au titre du Règlement Général sur la Protection des Données = RGPD), la ville et l'Eurométropole ont souhaité développer des actions concernant la protection physique des données en prenant en compte les vulnérabilités des data centers actuels qui sont les supports d'hébergement des données de la ville.
 - Concrètement, l'Eurométropole est actuellement dans une situation où garantir la Souveraineté, la protection des données et donc la prévention de cyber attaque nécessite de faire des choix techniques et financiers en matière d'évolution / renouvellement de ses data centers
 - La collectivité qui cherche à concilier souveraineté et sobriété énergétique de ces data centers se pose la question de la faisabilité financière de ses orientations politiques : plus les datas centers sont sobres, plus ils sont chers..
 - Pour répondre à cette équation visant à concilier sobriété et solutions techniques permettant de prévenir des cyberattaques, la collectivité est en train d'explorer des solutions de mutualisation à l'échelle locale : au sein de l'Eurométropole (en lien avec les différentes collectivités locales de la métropole) mais aussi avec la Région et d'autres organismes grands consommateurs de stockage et de puissance de calcul (centres de recherche par exemple),
 - Les arbitrages qui se posent se font donc selon une triple entrée de (i) défense de souveraineté (hébergement local des données versus hébergement sur le cloud), (ii) de protection contre les cyberattaques et (iii) de sobriété énergétique...
Ces arbitrages ne sont pas encore rendus et ils renvoient à des registres technologiques, politiques (au sens des valeurs incorporées dans nos choix) et de gouvernance (alliance et investissements communs)
- ⇒ Conclusion (ouverture internationale du questionnement) : en tant qu'Eurométropole, nous réalisons à quel point ces questions se posent à de multiples acteurs : cf. nos échanges avec les parlementaires présents au Conseil de l'Europe, mais aussi avec les voisins allemands (notamment les élus verts « Grünen »). Ces questions et problématiques bénéficient clairement d'un éclairage et d'échanges à l'échelle internationale. A ce titre, pouvoir en échanger dans le cadre de l'AIMF est une excellente opportunité de progresser et de s'inspirer des réflexions d'autres territoires.

Didier Vullierme, Ville de Lyon, Responsable innovation et nouveaux usages. Le recours au logiciel libre au sein de l'administration de la ville de Lyon, comme levier d'une plus grande souveraineté numérique.

La ville de Lyon a souhaité développer une stratégie de transformation numérique responsable, reposant sur plusieurs valeurs affirmées fortement par l'exécutif politique: (i) sobriété numérique / (ii) souveraineté locale / (iii) meilleure proximité avec les habitants / (iv) Meilleure valorisation des données internes à la collectivité / (v) meilleure efficacité des politiques publiques.

Concernant l'action de la ville de Lyon en matière de souveraineté, celle-ci a notamment travaillé sur l'implantation de logiciels libres en remplacement des solutions fournies par des firmes étrangères. A ce titre :

- Préalable : Au sein de la ville de Lyon, nous considérons que si l'informatique est bien un sujet technique, les choix dans le domaine du numérique au sens large sont devenus des sujets politiques qui doivent être guidés par nos 5 piliers d'engagement.

- Pour Lyon, le choix du Logiciel libre constitue une volonté de sortir des GAFAMs et de se redonner une autonomie stratégique dans nos arbitrages et dans notre fonctionnement
- A ce titre, les choix techniques qui sont faits nous permettent de reprendre notre destin en main : en d'autres termes, la technique devient une façon de nourrir les orientations
- Monsieur Vullierme décrira les différentes options et étapes retenus pour cette transition vers le logiciel libre.
- Il soulignera qu'au-delà de la volonté politique, de tels choix représentent un véritable challenge technique : passer du tout Microsoft au tout logiciel libre nécessite des démarches d'accompagnement du changement en interne pour l'adoption de nouveaux usages, le développement des apprentissages nécessaire pour toutes les parties (les agents et bien sur la direction des services informatiques).
- Néanmoins, outre le gain de souveraineté, le choix du logiciel libre est aussi une opportunité de générer de nouveaux leviers de développement économique (faire appel au logiciel libre, c'est aussi faire appel à des acteurs locaux qui sont développeurs de telles solutions (Cf. le cas de la plateforme collaborative adoptée par la ville de Lyon pour structurer les échanges au titre de sa transfo numérique responsable qui est développée par une startup lyonnaise : <https://watcha.fr/>)

Souveraineté numérique territoriale, choix en matière d'infrastructures et développement des objets connectés . Mme Marlène Le Guiet (SCET) et M. Philippe Baudouin (IDATE) – France.

L'exposé de Mme Le Guiet et de M. Baudouin sera structuré en 5 points :

- **Point 1 : qu'entend-on par souveraineté numérique territoriale ?**

La souveraineté numérique territoriale traduit la capacité de la ville à maîtriser ses choix et détenir l'ensemble des éléments de décision pour agir de manière autonome ou en coopération avec les opérateurs privés dans le monde digital d'aujourd'hui

- **Point 2 : le cas des infrastructures Très Haut Débit**

Question : Comment concilier les dynamiques de déploiement des infrastructures THD sur le territoire urbain tenant compte 1/ d'une approche « marché » des opérateurs encadrée par un cadre réglementaire et des licences, 2/ les aspirations des villes à maîtriser leur aménagement

Dans ce contexte, la souveraineté numérique territoriale renvoie à 5 objectifs essentiels :

- accéder à la connaissance fine de l'état des déploiements et les projets des opérateurs
- créer les conditions de dialogue pour faire coïncider les aspirations des deux parties
- faciliter l'accès à l'espace public
- disposer d'un droit de regard sur les déploiements effectifs des opérateurs
- en cas de carence avérée, déployer ses propres infrastructures

- **Point 3 : le sujet de l'Internet des objets**

L'arrivée de l'Internet des Objets dans la ville interroge sur les nouvelles infrastructures à déployer et là encore sur le rôle que peut jouer la ville dans ce contexte.

L'internet des Objets pour la ville, ce sont des perspectives immenses pour améliorer la gestion de multiples fonctions urbaines essentielles : gestion de la mobilité, gestion des déchets, gestion de l'eau...

Côté infrastructures : deux options émergent. Le recours à des réseaux opérés ou le déploiement de ses propres infrastructures sur des réseaux bas débits de type LoRa¹.

¹ LoRa (pour Long Range) est une technologie de communication radio bas débit, longue portée, dans la bande de fréquences libres de 868 MHz. Il s'agit d'une technologie de modulation radio qui sert de support physique pour les transmissions de données selon différents protocoles.

- **Point 4 : Maîtriser les données territoriales**

Pour maîtriser ses données à un échelon territorial, les points suivants doivent être pris en compte :

- Créer les conditions de partage des données
- La donnée doit être considérée comme un enjeu de souveraineté territoriale
- Les données publiques peuvent être considérées comme des « biens communs »
- Les données peuvent être considérées comme d'intérêt territorial

- **Point 5 : Les deux intervenants feront un focus sur la mobilité urbaine**

Sur la base du partenariat avec entre Ho Chi Minh Ville et la plateforme Grab

Enfin, **M. Jacques François Marchandise, Délégué Général de la FING** (<https://fing.org/>) interviendra en tant que grand témoin et réagira sur la base des travaux de sa fondation sur les interventions des différents intervenants.



Avec le soutien financier de l'Union européenne

Plan d'action de l'AIMF en matière numérique 2022 – 2026

CONTEXTE

La crise sanitaire mondiale a accéléré la prise de conscience sur les possibilités permises par le numérique ainsi que sur les problématiques qu'il soulève. La transition numérique amorcée depuis quelques années s'est accélérée. Elle rend plus nécessaire encore la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et démocratiques associés à ces technologies.

Dans toutes les strates de gouvernance, le numérique devient un sujet majeur. A l'échelle internationale, l'élaboration par l'OIF comme par l'Union européenne de stratégies numériques à horizon 2026 et 2027 en témoigne, de même que la signature d'un protocole entre l'Union Africaine des Télécommunications et Huawei en juin 2021. De la même manière, pour tous les gouvernements, le numérique devient un sujet de préoccupation majeur. Les villes n'y font pas exception, bien au contraire, car le numérique vient questionner tous leurs champs de compétences, ainsi que leurs relations aux citoyens.

En effet, le numérique bouleverse l'organisation et la gestion des villes. Il transforme les métiers de la ville et oblige à un renouvellement des compétences, des infrastructures et matériels et de la vision stratégique et politique qui guident leurs arbitrages. Il chamboule le fonctionnement des communications, des apprentissages et de l'innovation, conduisant les villes à modifier leurs relations avec la population, qu'elles doivent accompagner tout en opérant la transformation numérique de leurs services historiques. Enfin, il conduit à l'émergence de nouveaux usages, de nouveaux acteurs tels que les plateformes numériques, et à de nouveaux risques en matière de sécurité et d'environnement dont les villes doivent saisir l'ampleur pour pouvoir y palier, afin d'être en mesure de dialoguer avec les entités nationales et supranationales qui détiennent des compétences clés sur ces sujets.

Or, il est dans l'ADN de l'Association Internationale des Maires Francophones, réseau rassemblant 300 maires de 50 Pays, d'agir pour promouvoir un numérique ambitieux et performant, qui apporte à tous, qui respecte ses usagers et résorbe les inégalités. Si l'AIMF s'est engagée pour soutenir les villes en matière numérique depuis de nombreuses années à travers des projets techniques en matière de finances publiques ou d'Etat civil, elle a entamé depuis 2019, une réflexion avec les membres de son réseau sur ce que le numérique génère d'enjeux de gouvernance, de besoins de transformations internes, de développement de nouveaux écosystèmes d'innovation locaux.

Cet engagement s'est traduit notamment par des travaux initiés les 7 et 8 novembre 2019, au siège de la Délégation Wallonie-Bruxelles à Paris sur la protection, la gestion et la valorisation des données numériques, et par l'adoption à Phnom Penh, d'une Feuille de route le 3 décembre 2019. Puis, à

l'occasion de l'Assemblée Générale de Tunis, une dizaine de conférences se sont tenues. Les premières portaient sur les opportunités initiées par de jeunes entrepreneurs et offertes par le numérique dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et du logement. Tandis que les secondes ont permis de soulever des enjeux tels que le lien entre les villes et leurs écosystèmes d'entrepreneurs, la gouvernance des données des citoyens et les défis soulevés par les grandes plateformes numériques internationales.

La démarche de l'AIMF s'appuie également sur des projets concrets réalisés dans les villes. En 2020, à Tunis, un projet d'identification et d'inventaire du patrimoine mobilier et immobilier de la ville a été conduit ; à Phnom Penh, un projet de réalisation du Plan directeur « smart city » de la ville a été réalisé. En 2021, de nombreuses études dessinant un panorama des écosystèmes innovants locaux ont été menées à bien, ainsi que plusieurs études sur l'impact de plateformes numériques au Maghreb, en Asie du Sud-Est et en Afrique centrale.

Le plan d'actions de l'AIMF en matière numérique sur la période 2022 – 2026 vise à prolonger cet engagement. Adopté lors de la conférence de Namur dont l'enjeu est de permettre les échanges indispensables entre les villes, les autorités nationales et internationales, ce plan d'actions vise à définir l'action de l'AIMF en matière numérique sur la période 2022 -2026. Il vise à appuyer les maires sur l'ensemble des sphères d'actions que le numérique bouscule. Le plan d'action de l'AIMF 2022-2026 vise à appuyer les maires :

- **ADMIN : dans l'organisation interne de leurs services et de leur stratégie.** Le numérique conduit les maires à développer une nouvelle vision stratégique. Dans le même temps, il les oblige à renouveler leur matériel, à transformer leur processus de fonctionnement et à former leurs agents à ces nouvelles technologies. Ces nombreux impératifs demandent de multiples compétences qui sont difficiles à acquérir toutes à la fois.
- **ECOSYSTEME : dans la gestion des relations avec les populations locales et les écosystèmes locaux.** Le numérique a transformé les usages des populations et notamment des jeunes qui sont désormais nés avec le numérique. Les villes doivent adapter leurs services à ces nouvelles modalités d'utilisation. En parallèle, elles ont l'opportunité d'accompagner leurs habitants, notamment les plus démunis, dans le développement d'une innovation ambitieuse, adaptée précisément aux besoins locaux, qui résorbe les inégalités et qui respecte les usagers et l'environnement.
- **PLAIDOYER : dans leur démarche de plaidoyer auprès des entités supra-locales.** Le numérique a conduit l'émergence de nombreux sujets transversaux pour lesquels les maires ne disposent pas de leviers d'actions suffisants, notamment en matière législative. Afin de développer partout un numérique performant et respectueux des citoyens, les autorités nationales et internationales doivent, en collaboration avec les autorités locales, poser un cadre qui permette aux villes de déployer des technologies qui correspondent à leur territoire.

OBJECTIFS

Objectif 1 | Renforcer la capacité d'arbitrage et de choix des maires et cadres territoriaux dans les grandes décisions (investissement, politiques d'achat, partenariats) à prendre relatives au numérique et à ses évolutions.

Objectif 2 | Appuyer les mairies et à leurs administrations en matière de développement des compétences informatiques en interne et d'élaboration de stratégies de transformation numériques.

Objectif 3 | Initier et entretenir des dynamiques vertueuses entre les mairies et leur écosystème d'innovation locale.

Objectif 4 | Promouvoir la prise en compte des problématiques des autorités locales auprès des acteurs de niveau national, régional et international.

RESULTATS ATTENDUS EN 2026

Résultat 1 | Plusieurs villes membres de l'AIMF ont été dotées de stratégies de transformation numériques vertueuses sur les plans démocratiques, sociaux et écologiques.

Résultat 2 | Des cursus de formation ont été conçus et des personnels administratifs des mairies ont été formés aux technologies et aux enjeux numériques.

Résultat 3 | Une plateforme d'interaction entre les initiatives innovantes, les maires et les bailleurs de fond est mise en place et animée par l'AIMF.

Résultat 4 | Les maires des villes membres de l'AIMF ont les moyens légaux d'accompagner les initiatives innovantes de leurs territoires. Des aménagements ont été apportés aux cadres réglementaires nationaux et régionaux pour fournir aux villes membres les moyens législatifs, réglementaires et financiers pour accompagner au mieux les initiatives innovantes de leurs territoires...

Résultat 5 | Les besoins des maires quant à la régulation du rôle des plateformes internationales, de la cybersécurité, des enjeux de souveraineté, de la diversité culturelle au sein des structures numériques sont portés à l'attention des échelles de gouvernance nationales, régionales et internationales.

PUBLIC CIBLE

Les mairies et leurs agents. Face au développement massif des technologies numériques, les mairies et leurs agents font face à plusieurs impératifs. Il devient indispensable à la fois, de développer des visions politiques de long terme tenant compte du numérique et, à moyen terme, de prendre en compte les enjeux multiples que fait surgir le numérique, notamment en matière de souveraineté. En parallèle, un travail de numérisation et d'informatisation des procédures internes de fonctionnement des mairies doit être réalisé. Aussi, pour mener à bien cette transition, les mairies et leurs agents ont besoin de formation, d'accompagnement et d'appui à la hauteur de leur niveau de transition actuel.

La société civile des villes et particulièrement les publics défavorisés. Le numérique est à l'origine d'un accroissement des fractures sociales préexistantes, à la fois car l'accès aux infrastructures numériques est contraint, mais aussi en raison de l'accès restreint aux savoirs-faires informatiques. Or les acteurs locaux sont les plus proches des publics les plus défavorisés. Ils sont donc les plus outillés pour leur donner accès à ces ressources, mais ils ont besoin d'être accompagnés pour mettre en œuvre cet appui qui passe notamment par les acteurs de l'innovation sociale des villes qui peuvent être des tremplins pour les personnes issues des milieux les plus défavorisés : mise à disposition de matériel, initiation à l'utilisation professionnelle des outils informatiques, mise en lien avec les universités, etc.

Les acteurs de l'innovation sociale des villes : entrepreneurs, fablabs, incubateurs, coopératives. Le numérique est un puissant levier d'innovation. De fait, pour mettre en avant des initiatives choisies, développer des innovations locales et s'émanciper des acteurs internationaux dominants, les villes doivent accompagner leur écosystème local innovant. Cela passe d'abord par la création puis

l'entretien d'un lien avec ces acteurs, les start-ups, les fablabs, les coopératives, les incubateurs, qui demandent à être soutenus par les villes.

PLAN D' ACTIONS

Axe 1 – Appui à la transition numérique des territoires des villes, ses agents et sa stratégie

Les technologies et les enjeux numériques se renouvellent continuellement. Pour que ces technologies apportent à la collectivité, cette dernière doit pouvoir identifier les arbitrages qu'elles soulèvent. Cette identification peut s'inscrire dans l'élaboration d'une vision de long terme qui ne peut être élaborée que si les agents des mairies ont déjà acquis la capacité d'utiliser ces technologies.

Il est donc essentiel de renforcer les capacités des administrations municipales en matière numérique en formant les agents et en appuyant l'élaboration de stratégie numérique.

Activité 1 | Appuyer les mairies dans la réalisation de stratégie de transformations numérique intégrant la gestion, l'utilisation des données et la mise en capacité des agents municipaux.

Activité 2 | Former les agents municipaux à l'utilisation des technologies numériques et aux enjeux qu'ils soulèvent.

Activité 3 | Appuyer les mairies dans la création d'espaces, d'équipements permettant la mise en œuvre de leur stratégie numérique.

Axe 2 – Soutien à l'émergence de synergies entre les villes et les acteurs locaux innovants

Aujourd'hui, les innovations, qu'elles se développent sous la forme de communs ou sous un format traditionnel, sont portées par des initiatives locales, en matière sociale comme dans le domaine des nouvelles technologies. Les territoires où elles sont élaborées sont les premiers laboratoires d'expérimentations de ces innovations. Les villes sont de fait des acteurs puissants de développement et d'accompagnement de ces innovations.

Activité 4 | Appuyer les capacités des villes dans la structuration du lien avec les acteurs de l'innovation de leur territoire.

Activité 5 | Déploiement d'une plateforme internet de cartographie et de mise en relation entre les villes, les acteurs innovants et leurs financeurs.

Activité 6 | Appui les innovateurs locaux via le lancement d'appels à projets, la construction d'infrastructures pour les incubateurs, les fablabs et les structures d'expérimentation des villes.

Activité 7 | Accompagner la dissémination / réplication des innovations utiles aux villes selon une logique de Communs.

Axe 3 – Plaidoyer des villes vis-à-vis des grands enjeux que les échelles de gouvernance doivent adresser en collaboration

Le numérique offre des opportunités, de nouveaux services, cependant, les travaux menés par l'AIMF depuis 2019 ont mis en lumière plusieurs enjeux, notamment les fractures territoriales entre pays et à l'intérieur d'un même pays, les enjeux d'inclusion et de promotion de la diversité culturelle. Ils ont également présenté des exemples d'actes de malveillance mettant à mal la protection des données personnelles, soulevant des enjeux majeurs en matière de cybersécurité et de souveraineté numérique.

Les villes et les autorités locales sont des actrices importantes des transitions numériques qui s'opèrent dans le monde, cependant, compte tenu du poids économique et de l'influence des acteurs qui portent les solutions technologiques à l'origine de ces transformations, ainsi que de la distribution des leviers de connaissance, d'investissement et de régulation entre de multiples niveaux d'acteurs publics, les villes doivent articuler leurs interventions avec ces différents acteurs, en particulier les Gouvernements et les Organisations internationales.

Activité 8 | Renforcer les capacités de coopération des villes avec les interlocuteurs clés des niveaux nationaux et internationaux, en matière développement de la connectivité, de cybersécurité, et de protection des données personnelles.

Activité 9 | Identifier l'impact sur les villes, des plateformes numériques d'intermédiation dans les domaines du transport, de la mobilité et du e-commerce et élaborer un plaidoyer à l'attention des échelles de gouvernance nationales, régionales et internationales.

Activité 10 | Promouvoir un numérique sobre par l'identification des leviers à disposition des villes.



SOMMET 

« VILLES ET GOUVERNEMENTS POUR UN NUMÉRIQUE
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN
ET DE LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES »

N @ MUR
03-05 NOVEMBRE 2021



WWW.AIMFNAMUR2021.BE
#AIMFNAMUR2021



ANNEXE 3 - Drapeaux et tapis



ANNEXE 4 - Site de l'évènement



[Programme](#)

[Contacts](#)

[Presse](#)

Programme du Sommet

Le programme du Sommet sera régulièrement mis à jour et tenu à votre disposition sur ce site.
Les horaires ci-dessous apparaissent à titre indicatif et peuvent varier en fonction des circonstances.

Mardi 2 novembre 2021

[Programme détaillé](#)

13h30	Arrivée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles Contrôle de sécurité et Enregistrement
14h15 – 17h	Ateliers en parallèle 1) Présentation des instruments de Financement et de soutien aux start-ups 2) Gouvernance des Plateformes numériques d'hébergements temporaires et de mobilité
17h – 17h30	Présentation du site « innovations locales »

Mercredi 3 novembre 2021

[Programme détaillé](#)

8h30	Arrivée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Contrôle de sécurité et Enregistrement
	Atelier en séance plénière : Quelles Stratégies de transformations numériques des villes membres de l'AIMF ?



[Programme](#)

[Contacts](#)

[Presse](#)

Secrétariat et personnes de contact

La coordination logistique et administrative de la réunion est assurée au nom de l'AIMF et de la Ville de Namur par Destrée Organisation. Le secrétariat est joignable

- par courriel à l'adresse suivante : secretariat@aimfnamur2021.be
- par téléphone : +32 2 512 44 42
- par portable : +32 495 227 946

Responsable des inscriptions : **M. Vincent Bruscia**

Pour toute question relative au contenu des débats, il convient de contacter l'AIMF :

Personnes de contact :

Laurent Jaboeuf
ljaboeuf@aimf.asso.fr
+33 1 44 88 22 83

Les demandes d'interventions ne peuvent plus être introduites.



[Programme](#)

[Contacts](#)

[Presse](#)

Accréditation presse

- La presse est invitée à **s'accréditer en ligne ici**.
- Pour accéder aux espaces réservés aux activités du Sommet du Numérique, les membres de la presse sont invités à se munir de la carte de presse officielle (SPF Intérieur, Union Européenne, Conseil de l'Europe) qui doit être téléversée lors de l'inscription en ligne.
- Toutes questions relatives aux opportunités média seront adressées par courriel à l'adresse presse@aimfnamur2021.be.

Points presse et interviews

Plusieurs points presse seront organisés du 3 au 5 novembre. La presse bénéficiera d'un espace de travail au Parlement de Wallonie et pourra rencontrer les Chefs de délégation qui le souhaiteront. Les demandes d'interview devront être adressées par courriel à l'adresse presse@aimfnamur2021.be ou sur place auprès de la cellule presse.



Communiqué à la presse

Le 28 octobre 2021

Villes et numérique en Francophonie : la Wallonie et sa Capitale à l'initiative, dans le cadre du Sommet international du Numérique à Namur (2-5 novembre)

La Ville de Namur, en partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), et avec le soutien des Gouvernements de Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Parlement de Wallonie, organise le Sommet international « Villes et Gouvernements pour un numérique au service du développement urbain et de la résilience des territoires ».

Plus de 150 participants se réuniront dès le 2 novembre à Bruxelles pour des travaux préparatoires au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avant de se retrouver le 4 novembre au Parlement de Wallonie à Namur pour une table-ronde composée de Parlementaires, Ministres et des Maires.

Plus de vingt Etats et Gouvernements francophones, plusieurs organisations internationales ainsi que les acteurs de la coopération décentralisée seront ainsi représentés à très haut niveau (Premier ministre étranger, plusieurs ministres étrangers et plusieurs maires de grandes métropoles francophones de divers continents).

Parmi eux, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cambodge, le Canada-Québec, le Cap Vert, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Fédération Wallonie Bruxelles, la France, le Gabon, le Laos, le Madagascar, le Maroc, la Mauritanie, le Rwanda, le Togo, la Tunisie, le Sénégal, le Vietnam, la Wallonie, l'Unesco, l'Union européenne, l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ensemble, ces délégués adopteront le plan d'action de l'AIMF en matière de développement numérique.

Le 5 novembre, les participants seront invités à participer au KIKK Festival, le rendez-vous international des cultures numériques et créatives, drainant plus de 30.000 personnes des quatre coins de la planète.

La Ville de Namur, membre du Bureau exécutif de l'AIMF, est particulièrement honorée d'accueillir ce sommet international sollicité par l'AIMF, présidée par la Maire de Paris Madame Anne Hidalgo.

« La Ville de Namur est très fière de pouvoir accueillir le Sommet du numérique, qui rassemble les villes et gouvernements francophones. Le cœur de la Capitale de la Wallonie va vibrer, en marge de son KIKK Festival, pour les représentants des 23 pays présents. »

Maxime Prévot, bourgmestre de Namur





Si la candidature de Namur a pu être retenue, c'est notamment en raison de son rôle leader reconnu à l'international pour les démarches innovantes et digitales initiées tant par l'autorité communale que les acteurs privés depuis une dizaine d'années. Le sommet consolide Namur comme capitale digitale de la Wallonie.

L'objectif de cette conférence internationale, qui s'inscrit dans le Partenariat entre l'AIMF et l'Union européenne, est de renforcer l'articulation des politiques locales, nationales et internationales, afin de promouvoir un numérique au service du développement des territoires, de l'innovation et de l'emploi des jeunes qui soit sûr et respectueux des données personnelles.

En effet, la crise sanitaire a montré le caractère incontournable du numérique dans la résilience des territoires. Dans ce contexte, les villes doivent se saisir rapidement des enjeux du numérique, tant pour les opportunités qu'ils représentent que les risques qu'ils génèrent pour les citoyens comme pour les administrations publiques (cfr. piratage récent de la Ville de Liège).

Les initiatives menées dénotent la multiplicité des leviers que peuvent activer les collectivités pour parvenir à des transformations numériques souhaitées, qui intègrent des critères sociaux, environnementaux et démocratiques. Face à la croissance exponentielle des outils et des usages numériques, les membres de l'AIMF, réunis en Assemblée générale à Tunis les 9 et 10 décembre 2020 sur ce thème, ont affirmé la conviction que leur changement d'échelle et leur diffusion doivent être amplifiés et accélérés au nom de valeurs partagées. Les pouvoirs locaux et les autorités d'Etat ont incontestablement un rôle complémentaire à jouer.

Depuis 1993, la Ville de Namur est membre de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), qui développe une nouvelle forme de coopération donnant la priorité à l'innovation et à l'expertise locale. Namur est très active dans les travaux de la Commission permanente des Villes innovantes où elle mène les travaux sur les « Villes intelligentes » ainsi que dans la Commission du Vivre ensemble. Elle est également membre du Bureau depuis 2018.

Un partenariat durable est engagé depuis 2003 entre l'AIMF et la Wallonie, qui apporte son soutien financier à l'association pour appuyer les programmes innovants des villes francophones en matière d'éducation, de vivre-ensemble et d'action culturelle.

Contact

Frédéric LALOUX ri@namur.be +32 475 81 05 35

Accréditations presse

Attention : s'agissant d'un événement international regroupant un nombre important de dignitaires étrangers, les accès aux participants et aux séances de presse seront strictement encadrés. Une accréditation préalable est indispensable. www.aimfnamur2021.be/presse

#AIMFNAMUR2021 www.aimfnamur2021.be





Communiqué à la presse

Le 2 novembre 2021

Villes et numérique en Francophonie : la Wallonie et sa Capitale à l'initiative, dans le cadre du Sommet international du Numérique à Namur Programme de la journée du jeudi 4 novembre

La Ville de Namur, en partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), et avec le soutien des Gouvernements de Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Parlement de Wallonie, organise le Sommet international « Villes et Gouvernements pour un numérique au service du développement urbain et de la résilience des territoires ».

Plus de 150 participants se réuniront le 4 novembre au Parlement de Wallonie à Namur pour une table-ronde composée de Parlementaires, Ministres et des Maires.

Plus de vingt Etats et Gouvernements francophones, plusieurs organisations internationales ainsi que les acteurs de la coopération décentralisée seront ainsi représentés à très haut niveau (Premier ministre étranger, plusieurs ministres étrangers et plusieurs maires de grandes métropoles francophones de divers continents).

Parmi eux, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cambodge, le Canada-Québec, le Cap Vert, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Fédération Wallonie Bruxelles, la France, le Gabon, le Laos, le Madagascar, le Maroc, la Mauritanie, le Rwanda, le Togo, la Tunisie, le Sénégal, le Vietnam, la Wallonie, l'Unesco, l'Union européenne, l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ensemble, ces délégués adopteront le plan d'action de l'AIMF en matière de développement numérique.

Le 5 novembre, les participants seront invités à participer au KIKK Festival, le rendez-vous international des cultures numériques et créatives, drainant plus de 30.000 personnes des quatre coins de la planète.

La Ville de Namur, membre du Bureau exécutif de l'AIMF, est particulièrement honorée d'accueillir ce sommet international sollicité par l'AIMF, présidée par la Maire de Paris Madame Anne Hidalgo.

« La Ville de Namur est très fière de pouvoir accueillir le Sommet du numérique, qui rassemble les villes et gouvernements francophones. Le cœur de la Capitale de la Wallonie va vibrer, en marge de son KIKK Festival, pour les représentants des 23 pays présents. »

Maxime Prévot, bourgmestre de Namur





Si la candidature de Namur a pu être retenue, c'est notamment en raison de son rôle leader reconnu à l'international pour les démarches innovantes et digitales initiées tant par l'autorité communale que les acteurs privés depuis une dizaine d'années. Le sommet consolide Namur comme capitale digitale de la Wallonie.

L'objectif de cette conférence internationale, qui s'inscrit dans le Partenariat entre l'AIMF et l'Union européenne, est de renforcer l'articulation des politiques locales, nationales et internationales, afin de promouvoir un numérique au service du développement des territoires, de l'innovation et de l'emploi des jeunes qui soit sûr et respectueux des données personnelles.

En effet, la crise sanitaire a montré le caractère incontournable du numérique dans la résilience des territoires. Dans ce contexte, les villes doivent se saisir rapidement des enjeux du numérique, tant pour les opportunités qu'ils représentent que les risques qu'ils génèrent pour les citoyens comme pour les administrations publiques (cfr. piratage récent de la Ville de Liège).

Les initiatives menées dénotent la multiplicité des leviers que peuvent activer les collectivités pour parvenir à des transformations numériques souhaitées, qui intègrent des critères sociaux, environnementaux et démocratiques. Face à la croissance exponentielle des outils et des usages numériques, les membres de l'AIMF, réunis en Assemblée générale à Tunis les 9 et 10 décembre 2020 sur ce thème, ont affirmé la conviction que leur changement d'échelle et leur diffusion doivent être amplifiés et accélérés au nom de valeurs partagées. Les pouvoirs locaux et les autorités d'Etat ont incontestablement un rôle complémentaire à jouer.

Depuis 1993, la Ville de Namur est membre de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), qui développe une nouvelle forme de coopération donnant la priorité à l'innovation et à l'expertise locale. Namur est très active dans les travaux de la Commission permanente des Villes innovantes où elle mène les travaux sur les « Villes intelligentes » ainsi que dans la Commission du Vivre ensemble. Elle est également membre du Bureau depuis 2018.

Un partenariat durable est engagé depuis 2003 entre l'AIMF et la Wallonie, qui apporte son soutien financier à l'association pour appuyer les programmes innovants des villes francophones en matière d'éducation, de vivre-ensemble et d'action culturelle.

Contact

Frédéric LALOUX ri@namur.be +32 475 81 05 35

Accréditations presse

Attention : s'agissant d'un événement international regroupant un nombre important de dignitaires étrangers, les accès aux participants et aux séances de presse seront strictement encadrés. Une accréditation préalable est indispensable. www.aimfnamur2021.be/presse

#AIMFNAMUR2021 www.aimfnamur2021.be



Programme détaillé

Jeudi 4 novembre

11h15 - Inauguration du Square de la Francophonie

Au pied de l'Enjambée, rue Mazy

12h Photo de Famille sous la verrière du Parlement de Wallonie

13h Cérémonie officielle d'ouverture des travaux au Parlement de Wallonie

- M. Maxime PREVOT, Député-Bourgmestre de la Ville de Namur
- M. Manu DISABATO, Vice-Président du Parlement de Wallonie
- M. Mathieu MICHEL, Secrétaire d'État à la Digitalisation, adjoint au Premier ministre belge
- M. Arnaud NGATCHA, Adjoint au Maire de la Ville de Paris
- M. Robert Beugré MAMBE, Gouverneur d'Abidjan et Secrétaire général de l'AIMF
- M. Geoffroi MONTPETIT, Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie
- M. Toussaint TIENDREBEOGO, Secrétaire de la Convention de l'Unesco pour la protection et la promotion de la Diversité culturelle et linguistique (message vidéo)
- Mme S.E. Hélène FARNAUD – DEFROMONT, Ambassadrice de France en Belgique
- Mme Claire DERONZIER, Déléguée aux Affaires multilatérales et à la Francophonie du gouvernement du Québec

14h Pause destinée au rencontre Presse (sur demande préalable)

14h30 Table-ronde ministérielle avec les Parlementaires et les Maires

Adoption du plan d'action de l'AIMF en soutien aux transitions numériques des territoires et aux acteurs de l'innovation

17h Citadelle de Namur - Visite du Pavillon qui accueille une exposition dans le cadre du KIKK festival. (accès via le Téléphérique)



Communiqué à la presse

Le 4 novembre 2021

Villes et numérique en Francophonie : la Wallonie et sa Capitale à l'initiative, dans le cadre du Sommet international du Numérique à Namur Journée du jeudi 4 novembre

La Ville de Namur, en partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), et avec le soutien des Gouvernements de Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Parlement de Wallonie, accueille le Sommet international « Villes et Gouvernements pour un numérique au service du développement urbain et de la résilience des territoires ».

Plus de 150 participants se sont réunis ce jeudi 4 novembre au Parlement de Wallonie à Namur pour une table-ronde composée de Parlementaires, Ministres et des Maires. Plus de vingt Etats et Gouvernements francophones, plusieurs organisations internationales ainsi que les acteurs de la coopération décentralisée seront ainsi représentés à très haut niveau (plusieurs ministres étrangers et plusieurs députés et maires de grandes métropoles francophones de divers continents).

Parmi eux, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cambodge, le Canada-Québec, le Cap Vert, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Fédération Wallonie Bruxelles, la France, le Gabon, le Laos, le Madagascar, le Maroc, la Mauritanie, le Rwanda, le Togo, la Tunisie, le Sénégal, la Suisse, le Vietnam, la Wallonie, l'Unesco, l'Union européenne, l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ensemble, ces délégués adopteront le plan d'action de l'AIMF en matière de développement numérique.

L'objectif de cette conférence internationale, qui s'inscrit dans le Partenariat entre l'AIMF et l'Union européenne, est de renforcer l'articulation des politiques locales, nationales et internationales, afin de promouvoir un numérique au service du développement des territoires, de l'innovation et de l'emploi des jeunes qui soit sûr et respectueux des données personnelles.

« Le numérique est devenu une drogue dure. On est tous devenus dépendants. En moyenne on compte entre 15 et 40 appareils numériques par ménage. Le numérique offre des opportunités formidables, comme la crise sanitaire en a fait la démonstration (télétravail, commerce,...), mais comporte aussi son lot de risques (piratage, protection des données, impact environnemental et social...). On doit rester mobilisés sur ces questions pour choisir les évolutions et non les subir. Que le numérique reste au service de l'humain et pas l'inverse. Le numérique n'est pas qu'une question technique, c'est un enjeu de politique publique. » s'est exprimé Maxime PREVOT, bourgmestre de Namur et président de ce sommet international.





Au terme de cette journée, qui verra les délégations emprunter le téléphérique pour aller découvrir le Pavillon numérique animé par le KIKK sur les hauteurs de la citadelle, les différentes autorités présentes ont adopté le projet de Plan d'action de l'AIMF pour un numérique plus inclusif et vecteur du développement de nos territoires. Au préalable, la délégation internationale a inauguré officiellement le Square de la Francophonie, situé de l'autre côté de la passerelle L'Enjambée, célébrant l'espace francophone et le lien entre les continents partageant la même langue et de mêmes valeurs.

Demain 5 novembre, les participants seront invités à participer au KIKK Festival, le rendez-vous international des cultures numériques et créatives, drainant plus de 30.000 personnes des quatre coins de la planète.

Depuis 1993, la Ville de Namur est membre de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), qui développe une nouvelle forme de coopération donnant la priorité à l'innovation et à l'expertise locale. Namur est très active dans les travaux de la Commission permanente des Villes innovantes où elle mène les travaux sur les « Villes intelligentes » ainsi que dans la Commission du Vivre ensemble. Elle est également membre du Bureau depuis 2018.

Programme détaillé

Jeudi 4 novembre

Inauguration du Square de la Francophonie - Au pied de l'Enjambée, rue Mazy

Photo de Famille sous la verrière du Parlement de Wallonie

Travaux au Parlement de Wallonie

[LIEN VERS LES PHOTOS DU JOUR](#)

Contact

Frédéric LALOUX ri@namur.be +32 475 81 05 35

#AIMFNAMUR2021 www.aimfnamur2021.be





A Namur, les villes et le numérique sont à l'honneur au parlement de Wallonie



Publié le 04 NOVEMBRE 2021

223 vue(s)

Le numérique au service du développement des villes et des territoires, c'est le thème qui retient l'attention des acteurs locaux des villes membres de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), des ministres et des administrations nationales, des députés et universitaires, Organisations internationales, Agences nationales et acteurs de l'innovation sous toutes ses formes (Incubateurs, start-ups, fablabs, coopératives issues des pays européens et de partenaires des autres continents) depuis le 03 novembre en terre Belge.

Sur invitation de Maxime Prévot, Député-Bourgmestre de Namur et de Pierre Baillet, Secrétaire permanent de l'AIMF, le Secrétaire général du District Autonome du Grand Lomé (DAGL), Tagba Ataféyina Tchallim prend part à cette rencontre internationale consacrée au numérique.

L'ouverture officielle des travaux dudit sommet est intervenue ce jeudi 4 novembre 2021, au parlement de Wallonie à Namur en présence de Maxime Prévot, Député-Bourgmestre de Namur, du Secrétaire Général de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et Ministre Gouverneur du District Autonome du Grand Lomé (DAGL), Robert Beugré Mambé et de Geoffroi Montpetit, Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Organisé par Namur Capitale, la Wallonie, la Fédération Wallonie Bruxelles et l'AIMF avec l'appui de l'Union européenne, le Sommet du Numérique de Namur met de la contribution du numérique au développement des villes au cœur du débat.

Cette conférence internationale s'inscrit dans le cadre du Partenariat Stratégique AIMF-Union européenne et dans la continuité de l'Assemblée générale de l'AIMF tenue à Tunis en décembre 2020, qui avait adopté une Résolution mettant l'accent sur l'importance d'une démarche multi-acteurs. Elle aboutira, notamment, sur l'adoption d'un Plan d'action de l'AIMF en matière de numérique, à l'horizon 2026.

« Les villes et les autorités locales sont des actrices importantes des transitions numériques qui s'opèrent dans le monde. Les réponses qu'elles apportent doivent être articulées avec les différents acteurs, des start-ups jusqu'aux Gouvernements et aux Organisations Internationales. Avec, pour objectif, la mise en œuvre de transitions numériques choisies, et non pas subies, afin de promouvoir un numérique au service du développement des territoires, de l'innovation et de l'emploi des jeunes, un numérique sûr et respectueux des données personnelles », a laissé entendre, Maxime Prévot, Député-Bourgmestre de Namur. A l'issue de ce sommet du numérique, un plan d'actions du numérique sera adapté par au profit des villes membres de l'AIMF.

En marge de ce sommet, un Square de la Francophonie a été inauguré en hommage aux valeurs communes qui unissent les acteurs et partenaires des pays francophones.

Les participants prendront part demain au Festival international des cultures numériques et créatives (KICK Festival) à Namur, capitale de la Wallonie.

En dehors du DAGL, le Togo est représenté à ce sommet par la Présidente de la Fatière des Communes du Togo (FCT) et Maire de la ville d'Atakpamé, Mme Yawa Kouigan, et le Maire de la ville d'Aného, Me Alexis Aqueréburu.

DAGL Sommet Numérique Namur Fédération Wallonie-bruxelles Belgique AIMF Wallonie

CATÉGORIES

- Politique
- Société
- Economie
- Santé
- Environnement
- Coopération
- Urbanisme
- Assainissement
- Infrastructure
- Sport & Culture
- PEUL III

INFOS À LA UNE

Voir tout →



Lomé abrite la 3ème édition de la conférence régionale des institutions foncières nationale sur la sécurisation des droits fonciers communautaires en Afrique
12 Octobre 2021

COMMUNIQUÉS

Voir tout →

- 30** Avril
APP 2021- LISTE DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERET RETENUS
- 23** Décembre
AVIS AUX PUBLICS: PAIEMENT EN LIGNE DES FRAIS D'INSTRUCTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE
- 22** Décembre
AVIS AUX ARCHITECTES: PAIEMENT EN LIGNE DES FRAIS D'INSTRUCTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE



Accueil / Eco-actualité

Villes & Numérique : Une délégation togolaise au sommet de Namur

Admin 09 Nov 2021 Eco-actualité Vue 3



Sommet consacré aux villes et au numérique en Francophonie. Le Parlement de Wallonie en Belgique a accueilli, le 4 novembre 2021, un sommet international organisé par la Ville de Namur en partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

Le Togo était représenté par Tagba Ataféyiné Tchalim, Secrétaire Général du District Autonome du Grand Lomé (DAGL), la présidente de la Fautière des Communes du Togo (FCT) et Maire de la ville d'Atakpamé, Yawa Kouigan, et le Maire de la ville d'Aného, Me Alexis Aquéréburu.

Dans le cadre du partenariat stratégique AIMF-Union européenne et dans la continuité de l'Assemblée générale de l'AIMF tenue à Tunis en décembre 2020, à l'issue de laquelle une Résolution mettant l'accent sur l'importance d'une démarche multi-acteurs a été adoptée, un sommet du numérique s'est tenu à Namur.

Le Togo a pris part aux travaux de ce sommet qui ont été ouverts le jeudi 4 novembre dernier en présence de Maxime Prévot, Député-Bourgmestre de Namur, de Pierre Baillet, Secrétaire permanent de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et de Tagba Ataféyiné Tchalim, le Secrétaire général du District Autonome du Grand Lomé (DAGL) qui représentant le Togo.

Axé autour du thème : « Le numérique au service du développement des villes et des territoires », les travaux de ce sommet ont connu la participation des acteurs locaux des villes membres de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), des ministres et des administrations nationales, des députés et universitaires, Organisations internationales, Agences nationales et acteurs de l'innovation sous toutes ses formes entre autres Incubateurs, start-ups, fablabs, coopératives issues des pays européens et de partenaires des autres continents.

Le Sommet du Numérique organisé par Namur Capitale, la Wallonie, la Fédération Wallonie Bruxelles et l'AIMF avec l'appui de l'Union européenne met de la contribution du numérique au développement des villes au cœur du débat. « Les villes et les autorités locales sont des actrices importantes des transitions numériques qui s'opèrent dans le monde.

Les réponses qu'elles apportent doivent être articulées avec les différents acteurs, des start-ups jusqu'aux Gouvernements et aux Organisations Internationales. Avec, pour objectif, la mise en œuvre de transitions numériques choisies, et non pas subies, afin de promouvoir un numérique au service du développement des territoires, de l'innovation et de l'emploi des jeunes, un numérique sûr et respectueux des données personnelles » a indiqué Maxime Prévot, Député-Bourgmestre de Namur.

Un Square de la Francophonie a été inauguré, en marge de ce sommet, en hommage aux valeurs communes qui unissent les acteurs et partenaires des pays francophones. Aussi, les participants ont-ils pris part, le vendredi dernier au Festival international des cultures numériques et créatives (KIKK Festival) à Namur. En dehors du DAGL, le Togo est représenté à ce sommet par la présidente de la Fautière des Communes du Togo (FCT) et Maire de la ville d'Atakpamé, Mme Yawa Kouigan, et le Maire de la ville d'Aného, Me Alexis Aquéréburu.

LA UNE DU JOUR



CATEGORIES

- » Eco-actualité
- » Eco-monde
- » Eco-nation
- » Eco-Region
- » Economie
- » Entreprises et fiscalité
- » Horoscope-finance
- » Startup

POST RÉCENT



Suivi budgétaire : Le PAGE outille les acteurs de la société civile



Financement de projets du secteur privé : La BICD obtient une ligne de crédit de 40 milliards XOF auprès du Groupe BOA



Téléphonie mobile au Togo : 93,8 % des abonnés favorables à la portabilité des numéros

Les plus populaires



Malick Fall, fondateur de Polarix : « Le continent doit unir ses forces contre les cyberattaques »



Commercialisation en hypermarché de produits bio : BIO PERFECT et ELECLERC lancent «Rayon Afrique»



Afrique de l'Ouest : CinetPay, le carrefour de l'e-payment



LA COMMUNAUTÉ PRENEURS MONDE GROUPE SOS PULSE INCO KINSHASA DIGITAL Le Fabrique LAND OF BUSINESS make sense Melanin Kapital

africa mutandi
Une approche unique pour porter les stratégies inclusives et l'innovation sociale des acteurs publics et privés au service des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Afrique. Une initiative globale à l'attention des parties prenantes du développement du continent.

ACCUEIL COVID19 RSE ODD ODD4AFRICA IDD4AFRICA PROJETS4AFRICA EVENTS4AFRICA QUI SOMMES-NOUS ? NOS MISSIONS NOS ACTUS

Home > ODD

SOMMET DU NUMÉRIQUE NAMUR 2021

SOMMET
« VILLES ET GOUVERNEMENTS POUR UN NUMÉRIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES »

N @ MUR
03-05 NOVEMBRE 2021

NAMUR CAPITALE

www.aifmnamur2021.be #AIFMAMUR2021

Dialogue africa mutandi
Environnement
Contrat Durable
Droits Humains
Mutations
ONU
Social Licenses 2.0
Opérateurs
Digital
Développement Durable
RSE
Ethique
Acceptabilité
Entreprises
Peuples
RSE

THÉMATIQUES

Accès au financement Accès à l'énergie AFD



Le sommet international du Numérique débute le 3 novembre à Namur avec l'AIMF

3 novembre 2021



La Ville de Namur, en partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), organise du 3 au 5 novembre le Sommet international « Villes et Gouvernements pour un numérique au service du développement urbain et de la résilience des territoires ». Plus de 150 participants issus de plus de 20 pays y sont attendus

[Lire l'article original](#)



Contact Accès Liens Politique qualité Flux RSS Open data Code QR

Composition Travaux parlementaires Agenda Votre parlement International Votre avis



Actualités

Rechercher dans les pages

Sommet consacré aux villes et au numérique en Francophonie

(04-11-2021) f t

Le Parlement de Wallonie a accueilli, ce 4 novembre 2021, un sommet international organisé par la Ville de Namur en partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

Plus de 150 participants provenant de vingt pays francophones, qu'ils soient représentants de collectivités (parlementaires, ministres et maires) ou d'organisations internationales ou encore acteurs de l'innovation sous toutes ses formes (incubateurs, start-ups, fablabs, coopératives, etc.), ont pris part aux travaux qui étaient consacrés à la thématique « Villes et Gouvernements pour un numérique au service du développement urbain et de la résilience des territoires ».

L'objectif de cette conférence, qui s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat entre l'AIMF et l'Union européenne, était de renforcer l'articulation des politiques locales, nationales et internationales en vue de promouvoir le numérique au service d'un développement des territoires, de l'innovation et de l'emploi des jeunes qui soit sûr et respectueux des données personnelles.

Dans son allocution d'accueil, M. Manu Disabato, Vice-Président du Parlement de Wallonie, a estimé que la révolution induite par le numérique modifie profondément notre rapport au monde et nécessite un accompagnement démocratique. Il s'est félicité que l'AIMF se saisisse notamment des questions liées à la souveraineté numérique, à la cybersécurité et à la protection des données.

M. Disabato a également pointé l'enjeu de la fracture numérique. Rappelant l'importance de l'éducation aux outils numériques, il a appelé les collectivités à accompagner les citoyens et à les former aux outils du numérique afin que chacun puisse profiter des nombreux services qu'offre ce dernier.

À l'issue de la réunion, les participants ont adopté un plan d'action en matière de développement numérique à l'horizon 2026.



M. Manu Disabato, Vice-Président du Parlement de Wallonie, ouvre les travaux du Sommet consacré aux villes et au numérique en Francophonie

Recherche

Un Sommet du Numérique positif

Namur a accueilli le Sommet du Numérique la semaine dernière dans la capitale wallonne. L'événement a réuni une importante délégation internationale qui a permis d'asseoir le statut de ville numérique de la ville, selon son bourgmestre Maxime Prévot.

Durant quatre jours, Namur a pu accueillir l'édition 2021 du Sommet du Numérique. L'événement a été l'opportunité pour les autorités de la ville de faire découvrir la capitale wallonne à une délégation internationale importante comprenant des pays de tous les continents, tout en discutant des enjeux du numérique avec eux.

Ce sommet a été organisé par l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) en partenariat avec la Ville de Namur et avec le soutien du gouvernement wallon, du gouvernement de la Fédération Wallo-



Le Square de la Francophonie inauguré durant le sommet. © N. Lobet

nie-Bruxelles et du Parlement de Wallonie. « Nous avons pu organiser ce sommet, car nous sommes très impliqués dans cette association et que nous avons le plaisir de siéger au bureau exécutif », rappelle le bourgmestre de Namur Maxime Prévot. « Namur est reconnue

comme leader sur les villes numériques à travers la politique communale, mais aussi grâce à un écosystème riche, qui a permis de créer ce label « Namur Capitale Digitale » et dont le Pavillon, le TRAKK ou encore le KIKK sont l'illustration. C'est ça qui m'a permis de poser la can-

didature de Namur qui a été retenue. »

Le sommet s'est partagé entre Namur et Bruxelles pour deux raisons. « Les financements obtenus pour couvrir les frais de ce sommet viennent de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui souhaitait donc un lien », renseigne Maxime Prévot.

« Et puis, il y a eu des raisons logistiques puisque nous n'avions pas assez de chambres quatre et cinq étoiles pour accueillir tous les dignitaires étrangers qu'il fallait héberger avec le KIKK qui se déroulait en même temps. Tenir ce sommet pendant le KIKK avait aussi du sens et a permis à ces autorités de découvrir l'événement. »

Un plan d'actions

Les travaux de réflexion autour de la thématique se sont donc partagés entre Bruxelles et Namur.

« L'essentiel des travaux et des actes s'est fait à Namur. Ce som-



« Ce sommet a été l'occasion de renforcer l'image et la crédibilité de Namur »

MAXIME PRÉVOT,
BOURGEMESTRE DE NAMUR

met a donc été l'occasion de mettre en valeur les acteurs namurois, surtout de l'horeca, puisque nous avons travaillé avec des entreprises namuroises pour le repas où nous avons mangé local, mais aussi de renforcer l'image et la crédibilité de notre ville », continue le bourgmestre, qui précise que plusieurs délégations découvriraient la ville et que certaines

ont prolongé leur séjour sur place.

Ce sommet accueilli par Namur a donc été une belle réussite d'après le bourgmestre. Un plan d'actions concernant la période 2022-2026 y a été adopté par les participants. « C'était important de discuter du thème avec ce regard croisé, car nous sommes conscients des belles opportunités que ça offre, mais aussi des dangers comme le piratage numérique ou la protection des données. Tout cela a été évoqué et débattu, en gardant à l'œil les enjeux de la fracture numérique et de l'impact environnemental du numérique. C'est tout cela qui figure dans ce plan d'actions. »

Durant ce sommet, le square de la Francophonie a aussi été inauguré. Ce lieu célèbre l'espace francophone entre les continents partageant la même langue. Il se situe du côté Jambes de l'Enjambée. ■

KEVIN COLARD

NAMUR Jambes

Le square de la Francophonie inauguré lors du Sommet du numérique

Dans le cadre d'un Sommet du numérique organisé en marge du KIKK, la nouvelle place a été inaugurée par une délégation politique internationale.

Les Jambois ont eu le temps de se familiariser avec l'endroit mais la nouvelle placette, située au pied de l'Enjambée, sur la rive droite de la Meuse, n'avait pas encore connu d'inauguration officielle, en bonne et due forme. C'est chose faite depuis jeudi dernier, en marge de la dixième édition du KIKK festival. Baptisé square de la Francophonie, ce nouveau lieu de rencontre a bénéficié d'une délégation en parfait accord avec son nom, pour l'occasion. Des représentants de vingt États et gouvernements francophones avaient fait le déplacement dans le cadre d'un Sommet du numérique, organisé dans le cadre du KIKK. Tous sont en effet membres de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), réunies

pour l'occasion.

Outre le moment symbolique, à Jambes, les participants ont mis à profit leur présence en terres namuroises pour échanger sur les enjeux liés aux nouvelles technologies au détour de plusieurs rendez-vous, sur le site du KIKK mais aussi au parlement wallon, entre autres. L'objet du sommet étant de renforcer l'articulation des politiques locales, nationales et internationales, afin de promouvoir un numérique au service du développement des territoires, de l'innovation et de l'emploi des jeunes qui soit sûr et respectueux des données personnelles. « Le numérique est devenu une drogue dure. On est tous devenus dépendants. En moyenne, on compte entre 15 et 40 appareils numériques par ménage. Le numérique offre des opportunités formidables, comme la crise sanitaire en a fait la démonstration (télétravail, commerce...), mais comporte aussi son lot de risques (piratage, protection des données, impact environne-



L'Association internationale des maires francophones a officiellement coupé le ruban de la nouvelle agora de la rive droite mosane.

mental et social...). On doit rester mobilisés sur ces questions pour choisir les évolutions et non les subir. Que le numérique reste au service de l'humain et pas l'inverse. Le numérique n'est pas qu'une question technique, c'est un enjeu de politique publique », s'est exprimé Maxime

Prévot, bourgmestre de Namur et président de ce sommet international.

Les différentes autorités présentes ont adopté le projet de Plan d'action de l'AIMF pour un numérique plus inclusif et vecteur du développement des territoires.

Actualités

[Politique](#) [Société](#) [Economie](#) [Culture](#) [Sport](#) [Photos](#) [Pharmacies de garde](#)[Actualités](#) > [communiqués de presse](#)

Madagascar a participé au Sommet du numérique de l'AIMF

📅 10 Nov 2021

Partager sur :



L'Ambassade de Madagascar à Bruxelles a participé au Sommet du numérique de l'Association Internationale des Maires Francophones du 2 au 5 novembre 2021 à Bruxelles et Namur. Les villes et les numériques ont été à l'honneur de cet événement rassemblant les acteurs francophones de l'écosystème numérique ainsi que les maires, les parlementaires, les ministres du numérique de pays africains.

L'objectif du Sommet étant de mettre en œuvre des transitions numériques choisies, et non pas subies, afin de promouvoir un numérique au service du développement des territoires, de l'innovation et de l'emploi des jeunes, un numérique sûr et respectueux des données personnelles. Ce fut une opportunité de promouvoir la francophonie économique et culturelle d'un peuple uni par la langue et par des valeurs, désireux de construire des ponts plutôt que des murs.

En marge du Sommet, les participants ont pu visiter un pavillon dédié à la transformation numérique en Wallonie ainsi que le festival de l'Art, de la Science et des Nouvelles Technologies KIKK 2021 à Namur.

Home > ACTUALITÉS

ACTUALITÉS ACTUALITÉS UVICOCI

AIMF: Villes et Numérique à l'honneur en Wallonie !

By admin - 3 novembre 2021 👁 20



Du 2 au 5 novembre, le #Sommet du #Numérique de #Namur réunit 150 Ministres, Maires, Parlementaires et acteurs de l'écosystème numérique de plus de 20 pays.



Objectifs ? Identifier les leviers d'action pour une transition numérique choisie à l'échelle des territoires, et définir ensemble une feuille de route.



Au programme : Travaux préparatoires les 2 et 3 novembre au Parlement de Wallonie à Bruxelles / Tables rondes de haut niveau le 4 novembre au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Namur / Participation au Kikk Festival le 5 novembre



<https://bit.ly/3mtbxJx>



Ce Sommet est organisé par l'AIMF et la ville de Namur, avec le soutien des Gouvernements de Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'inscrit dans le cadre du Partenariat Stratégique AIMF-Union européenne, et dans la continuité de l'AG de l'AIMF tenue à Tunis en 2020, qui avait adopté une Résolution mettant l'accent sur l'importance d'une démarche multi-acteurs.

Namur Capitale, le coeur des WallonsWallonie.beParlement de WallonieFédération Wallonie-Bruxelles/OfficielEU International PartnershipsKIKK Festival



M. CLAUDE PAULIN DANHO

Ministre de la Promotion des sports et du Développement de l'Économie Sportive, Maire de la commune d'Attécoubé et Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI)

- Mot du Président
- Biographie du Président
- Discours et déclarations
- Blogs du président(Facebook)

ÉVÈNEMENT PROCHAIN



VIDEO A LA UNE



Voir les vidéos



Wallonia.be

EXPORT INVESTMENT

Vivre >

Investir >

Acheter >

Visiter >

Etudier >

Wallonie-Bruxelles >

Devenir ambassadeur >

Outils >



Wallonie/Bruxelles en Tunisie

Feel inspired

Devenir ambassadeur de Wallonia.be | Identification

Rechercher

Accueil > Actualités > Sommet numérique et gouvernance à Bruxelles et à Namur



Sommet numérique et gouvernance à Bruxelles et à Namur

29/10/2021

Délégations tunisiennes au Sommet numérique des villes et territoires de l'AIMF et de Wallonie-Bruxelles et au KIKK Festival à Namur, 2 au 6 novembre

Une petite dizaine de Tunisiens assisteront, en géométrie variable suivant leurs activités et intérêts, au Sommet des «Villes et Gouvernements pour un numérique au service du développement urbain et de la résilience des territoires », à Bruxelles et à Namur, ainsi qu'au KIKK Festival ce début novembre.

Sont ainsi annoncés, la secrétaire générale de la Ville de Tunis, Hafidha Belkhir, le maire de Bizerte, Kamel Ben Amara, Cyrine Ben Romdhane, présidente du Réseau des Femmes leaders maghrébines (RFLM), des start-ups de Tunis, ainsi que les artistes Rehab Hazgui et Haythem Zakaria (plasticien, artiste transdisciplinaire).

Outre les rencontres avec les autorités de la Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des villes de Bruxelles et de Namur, la multiplicité des acteurs du numérique appliqué, les participants tunisiens aborderont également :

- le partenariat entre les villes de Tunis, Namur et l'AIMF en numérisation des archives de la ville de Tunis, inventaire du patrimoine matériel et immatériel municipal, coopération sur l'innovation et l'écllosion de start-ups, dans une perspective d'attractivité de la ville, croissance économique et d'emploi des jeunes;
- le développement des « Smart Cities », notamment en matière d'énergies renouvelables et d'aménagement intelligent et durable des villes et territoires;
- les projets du Réseau des Femmes leaders maghrébines (RFLM), notamment en relation avec les politiques de développement et d'intégration économique des femmes, la participation des femmes dans les politiques publiques.....

Liens

- [Lettre de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Tunis - Printemps 2019](#)
- [Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur](#)
- [Rapport annuel 2019 Wallonie-Bruxelles International](#)
- [Rapport annuel 2019 Wallonie-Bruxelles International](#)

[Investir en Wallonie](#)

[RETOUR AUX ACTUALITÉS](#)



JT Bouké : [lien](#)



[Vivacité : lien](#)



SOMMET DU
NUMÉRIQUE
NAMUR 2021

AiME

